



## **DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT VAE AU COLLEGE COOPERATIF VIA LA PLATEFORME FRANCE VAE**

La plateforme FRANCE VAE concerne les :

- Salariés du privé
- Demandeurs d'emploi
- Bénévoles
- Proches aidants

Concernant les autres statuts, la VAE n'est pas encore possible via FRANCE VAE

Le candidat doit :

- s'inscrire sur la plateforme France VAE en créant un compte : <https://vae.gouv.fr/>
- Déposer sa candidature
- Choisir un centre de formation (AAP) : pour nous choisir : saisir COLLEGE COOPERATIF PROVENCE ALPES MEDITERRANEE

Nous recevons la demande de candidature

Le candidat passe un entretien de faisabilité.

A la suite de cet entretien un parcours d'accompagnement est établi. Il peut inclure de la formation (1 à plusieurs jours) en accord avec le candidat.

Cout de l'entretien : 100€ (généralement non pris en charge par les financeurs – non pris en charge par le CPF)

Un devis est établi : si le financement est obtenu, il faut nous retourner le devis signé. Nous envoyons alors, via la plateforme France VAE, le parcours au candidat pour acceptation (attestation sur l'honneur à compléter et à déposer sur votre espace FRANCE VAE)

Dès cette étape franchie nous adressons le dossier de faisabilité complet au certificateur qui donnera un avis de recevabilité positif ou négatif. Le candidat obtient une réponse dans un délai de 1 à 2 mois. Recevabilité obligatoire pour entrer en accompagnement

Si le candidat est recevable nous pouvons alors programmer un accompagnement

La prochaine rentrée est prévue en juin 2025 pour le diplôme du CAFERUIS (pour les autres diplômes nous contacter)

Quand l'étudiant a terminé l'écriture de son livret de validation (livret 2) nous envoyons son livret au certificateur qui inscrit l'étudiant sur une session de validation – passage devant un jury

3 résultats possibles :

Validation totale des domaines ou blocs de compétences : le diplôme est obtenu

Validation partielle : les domaines ou blocs de compétences obtenus sont définitivement acquis.

Les domaines ou blocs non obtenus peuvent être retravaillés et présentés devant un nouveau jury (post vae). Ou l'étudiant peut décider de valider les domaines ou blocs restant en passant par la formation. Nous proposons un entretien POST JURY afin de conseiller l'étudiant dans son nouveau parcours

Aucune validation : Retenter de présenter le livret en VAE ou passer par de la formation si l'étudiant a les pré requis pour une entrée en formation. Selon le diplôme la formation peut se suivre au Collège Coopératif

**Collège Coopératif PAM**

Bat C7 – Allée Edgar DEGAS Quartier St Roch – 13500 Martigues  
Standard. 04 42 10 02 37 - Email assistante VAE : [cbauval@collcoop.org](mailto:cbauval@collcoop.org)